COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Madame, Monsieur,

Le Maire, les conseillers municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale seraient honorés de votre présence et de votre participation à la Journée du Souvenir,

Lundi 8 MAI 2017

Dont voici le programme .

11 h 30 : Cérémonie au Monument aux morts, avec la participation des anciens combattants, des portes drapeaux et de la fanfare de Conliège.

12 h 00 : Vin d'honneur servi sous le préau de l'école.

Le maire : M. Monnet.